

# Lettre 191, Quel avenir pour le patrimoine jacquaire sauvegardé ?

## Réflexions sur l'exemple de Condé-sur-Noireau

Le 13 mars 2025, la lettre 187, « Le dernier regard du condamné » a raconté l'histoire d'une chapelle Saint-Jacques en péril et mis en évidence les arguments historiques montrant son intérêt. Cette lettre 191, reportée du 15 juillet à la fin du mois, montre comment la chapelle est en voie de sauvetage. Elle reprend la chronologie des échanges qui, finalement ont abouti à une première action d'envergure.

Elle nous semble surtout ouvrir une réflexion à laquelle l'IRJ se doit de participer avec les intéressés.

Argumenter pour assurer la sauvegarde d'un Bien est une étape utile.  
Contribuer à la définition de son utilisation future est une étape indispensable.

### Situation au moment de l'intervention de l'IRJ

L'Institut IRJ s'y est intéressé à la suite d'un article de presse relatant la création d'une association de sauvegarde (1<sup>er</sup> octobre 2024) rendue nécessaire devant le risque d'un effondrement imminent de cette chapelle qui n'intéressait plus que quelques nostalgiques d'un passé révolu.

Très rapidement de premières actions ont été lancées, avec une énergie débordante. Qu'on en juge :  
En décembre 2024 et janvier suivant, deux concerts avaient été donnés pour récolter des fonds. Ils ont été exécutés par le Chœur Art'courtois et ses 50 choristes dans les églises de Clécy et Saint-Martin de Condé-sur-Noireau ; les recettes ont été intégralement remises à l'association. Cette dernière a été présente dans différentes manifestations, par exemple au marché du jeudi matin à Condé ou aux festivités du Doyenné à Falaise. L'association a encore été présente à la sortie de la messe de Pâques à Condé et au vide-greniers de Saint-Denis-de-Méré. Elle s'est ainsi fait connaître et a recueilli des adhésions (65 à l'heure actuelle) et des dons.

Au début, la mairie ne semblait pas très intéressée par ce bâtiment qui ne servait à rien depuis des décennies. Les administrés ne se levaient pas en masse pour défendre l'édifice. Néanmoins des devis ont été demandés.

L'IRJ a proposé son aide à l'association, qui l'accepta avec enthousiasme. Elle a ouvert toutes ses archives et a bien voulu effectuer d'autres recherches aux archives départementales. C'est par son travail que nous avons pu découvrir que l'une des fonctions de la chapelle fut d'offrir le recours de saint Jacques au moment de l'exécution des condamnés, dans le Bois de Justice tout proche.

Ce fut un argument supplémentaire à joindre aux diverses demandes d'aide au financement des travaux.

Le 22 mai 2025, elle a participé à la rencontre des « Zagitateurs du patrimoine » à Saint-Pierre-sur-Dives. Cette rencontre a réuni 75 acteurs du patrimoine, élus, associations, offices du tourisme, propriétaires privés. Il y fut traité de la mobilisation citoyenne pour le patrimoine et de la nécessité de coopérer à tous les niveaux. Ce fut un grand encouragement pour l'association qui se sentit galvanisée.

### Lettre de l'IRJ à la mairie de Condé

Le 26 mai, l'IRJ a adressé ce court message à madame le maire de Condé, Valérie Duquesne :

« Ce message pour vous transmettre l'appui de notre association spécialiste du patrimoine jacquaire.  
La sauvegarde de votre chapelle s'inscrit dans un cadre qui dépasse votre ville puisqu'elle est le dernier témoin de l'intervention de saint Jacques au moment de la mort des condamnés.  
Nous joignons nos vœux à ceux de l'association de sauvegarde de la chapelle de Condé.  
En espérant que votre intervention sauvera ce petit bijou ».

## Un appel de détresse de l'association

A la fin du mois de mai 2025, rien ne bougeant vraiment autour de la chapelle, l'association a lancé un appel de détresse par voie de presse.

Le 29 mai, *L'Orne combattante*, rubrique Loisirs, a réagi en publiant

« La magie pour sauver la chapelle Saint-Jacques

Un nouveau spectacle de magie du Condéen Claude Audeloy a lieu samedi 31 mai à 20h00 pour recueillir des fonds afin de restaurer la chapelle Saint-Jacques.

« Cette chapelle, propriété de la commune de Condé-en-Normandie, aux multiples aventures et transformations depuis près de 300 ans, réclame un sauvetage urgent, nous rappelle Tanneguy de Sainte-Marie, vice-président de l'Association.

Un sauvetage urgent.

Le lieu, bien que ni reconnu ni classé au titre des monuments historiques, fut un triste point de piété et de repentance sur le chemin du Bois de Justice, puis simple oratoire, sobre chapelle, octroi et à nouveau chapelle avant d'être épargné par les terribles bombardements de l'été 1944. Il est ainsi un des très rares monuments condéens ayant survécu à tous ces troubles et meurtrières époques.

Un grand encart reprenait intégralement « le cri d'alerte du président de l'association » en joignant une photo de la chapelle devant laquelle est un panneau « Ensemble sauvons la chapelle Saint-Jacques ».

Le 30 mai *Ouest-France*, rubrique « Patrimoine » publie une interview du président Bernard Van de Loock, en reprenant ses appels de SOS

Le clocheton de la chapelle risque de tomber.

Bernard Van de Loock, président de l'Association de chapelle Saint-Jacques (ASCSJ) est catégorique : « Si rien n'est fait dans les prochains jours, l'effondrement du clocheton sera inévitable sur la chapelle Saint-Jacques, ce bien commun, fier témoin de notre histoire que nous voyons depuis toujours trôner à l'entrée nord de Condé-Sur-Noireau (commune déléguée) indique-t-il dans un communiqué. Il évoque l'hypothèse qu'une « chute à l'intérieur de la chapelle pourrait provoquer des dégâts importants au mobilier qui jusqu'à maintenant a résisté ».

Ce patrimoine a du sens.

L'association de sauvegarde de la chapelle, construite dans les années 1820, engagée dans la collecte de fonds, « n'est ni propriétaire, ni même locataire des lieux. Ses bénévoles n'ont donc aucun pouvoir légal pour intervenir directement sur le bâtiment. Seule une décision des autorités compétentes peut permettre la mise en sécurité immédiate du site, explique Bernard Van De Loock. « Ainsi, nous devons montrer que ce patrimoine a du sens, qu'il n'est pas qu'un simple élément du décor ».

Sollicitée par nos soins, la municipalité, propriétaire de l'édifice religieux, fait savoir qu'une intervention va avoir lieu au plus vite. Valérie Duquesne, maire, a immédiatement appelé la société qui avait préalablement envoyé un devis, explique Paul Le Meur, responsable de la communication de la ville. Ce devis a été accepté. Il prévoit la sécurisation intérieure et extérieure de la chapelle ainsi que la dépose du clocheton.

## Réponse de la mairie à l'IRJ

Le 23 juin, la mairie de Condé a répondu à l'IRJ en rappelant toute l'histoire, telle qu'elle nous avait été racontée par le président de l'association



La chapelle Saint-Jacques au bord de la D562 à Condé.

« Je ne vous apprends rien en disant que la situation financière des collectivités est aujourd'hui plus que tendue. Cette chapelle, pendant des années, n'a fait l'objet d'aucun entretien. C'est seulement après le diagnostic du patrimoine que la nouvelle municipalité a mis en évidence le besoin de restauration.

Cependant, les coûts sont tellement lourds aujourd'hui que la municipalité a décidé de rénover les bâtiments occupés et fréquentés.

Or cette chapelle n'a jamais servi depuis la seconde guerre mondiale.

Une rencontre avec le curé de la paroisse, en 2024, a montré qu'il était possible de travailler à une solution. Une réunion a donc été organisée avec des habitants souhaitant travailler :

-Sur la future utilisation de cette chapelle

-Sur la création d'une association qui n'a qu'un seul but, la récolte de fonds pour réaliser les futurs travaux.

L'association s'est donc créée et vous m'en voyez ravie, seulement voilà, certains membres oublient les limites de leurs actions.

But : récolter des fonds dans le but d'aider financièrement la municipalité à financer les futurs travaux, ces derniers restant de la prérogative de la commune.

Plusieurs réunions avec les membres de l'association ont été réalisées afin de leur expliquer la temporalité des travaux et des dossiers administratifs.

2025 => année de la sécurisation

La difficulté de trouver aujourd'hui des artisans est bien réelle mais cela ne veut pas dire que nous ne soyons pas vigilants. Alors vous comprendrez bien que le mail reçu de l'association criant haut et fort que la chapelle était sur le point de s'écrouler n'a pas été compris car tout avait été lancé.

Malgré la tornade subie vendredi 13 juin, la chapelle est bien restée debout et aujourd'hui, elle est en cours de sécurisation.

Une discussion ouverte avec le président a eu lieu et maintenant nous devons trouver une fonctionnalité à cette chapelle avec les membres de l'association »

## Informations récentes reçues de l'association

Le 25 juin 2025, le président Bernard Van de Loock nous confirme :



« La consolidation de notre chapelle Saint-Jacques est effective. Le clocheton qui menaçait de basculer à l'intérieur de l'édifice a été tronçonné et déposé pour être mis à l'abri.

Ces travaux ont été confiés par la mairie de Condé-en-Normandie à une entreprise spécialisée qui est intervenue sur la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'ancienne toiture arrivée à bout de souffle est recouverte d'une bâche sur toute

sa surface. Les baies, le porche d'entrée et une partie des murs sont étayés. A l'intérieur le groupe statuaire du chœur est protégé par une armature en bois. La grille de communion a été démontée, la statue de saint Marcouf déposée ; tous ces objets sont entreposés dans la crypte de l'église Saint-Sauveur ».



## Les perspectives d'avenir

Aujourd'hui, M. Van de Loock fait le point pour nos lecteurs :

Cette première intervention d'urgence a permis de protéger l'édifice en attendant de réaliser les études nécessaires à sa reconstruction.

Si la charge de l'entretien de la chapelle revient à la commune, les dépenses liées à sa restauration seront couvertes par des aides et subventions.

La signature prochaine d'une convention tripartite Fondation du Patrimoine-Mairie-Association permettra de lancer un appel au mécénat d'entreprises et aux particuliers soucieux du devenir de la chapelle.

Si l'utilisation future du lieu n'a pas encore recueilli l'assentiment de toutes les parties, l'objectif à long terme est d'arriver à l'ouvrir au grand public pour en faire un lieu de vie sociale.

Une rencontre a eu lieu à la mairie de Condé le 2 juillet entre les élus, une des bénévoles de la Fondation du Patrimoine et des membres de l'ASCSJ ; elle a permis d'élaborer un projet de valorisation de la chapelle avec un usage partagé.

Le 17 juillet une autre rencontre a eu lieu entre les responsables de la médiathèque de Condé, l'adjointe à la culture de la mairie et des membres de l'association. Il en ressort un projet d'exposition sur la chapelle, au début de l'année 2026.

Une première phase vient heureusement de se terminer. Faut-il crier victoire ? Certes non, on a vu des échafaudages rester sur des bâtiments pendant des décennies, sans qu'il ne se passe rien. L'association continue son action très activement. Nous ne pensons pas qu'elle ait oublié à aucun moment les « limites de ses actions » et il semble que la mairie et elle se soient maintenant bien comprises.

## Pistes de réflexion proposées par l'IRJ

La publication de l'ensemble de ces textes nous a conduits à réfléchir à la manière de procéder dans des cas similaires. Il suffit parfois de peu de chose pour sauvegarder. Imagination et persévérance sont nécessaires pour assurer la survie.

Un exemple : en 2000 a été sauvée la chapelle Saint-Jacques de Saint-Marcel en Tarentaise, dans les Alpes de Savoie. Un jeune homme du pays a mobilisé la commune en s'appuyant sur un article que nous avons publié sur notre site Internet. Nous y exprimions notre désappointement de voir cette chapelle à l'abandon sous prétexte qu'elle n'était pas sur les « routes historiques » de Compostelle.

La mairie a racheté l'édifice et fait les travaux nécessaires à la sauvegarde. Tout n'est pas terminé, mais la chapelle est debout, malheureusement sans affectation précise, déjà taguée la dernière fois que nous l'avons vue. Nous n'avons pas cherché d'informations récentes sur son utilisation.

Le monde jacquaire a toujours en mémoire la destruction de l'église Saint-Jacques d'Abbeville en 2013, au cœur du quartier Saint-Jacques. Qu'a-t-il fait ? Qu'aurait-il pu faire pour l'éviter ? Le fallait-il ?



De surcroît, un sauvetage de chapelle n'est jamais terminé. Dans les Côtes-d'Armor, en Bretagne en 2002, une association de sauvegarde s'est créée avec comme but de « rénover la chapelle Saint-Jacques de la Brayette en Plouagat, ainsi que le four à pain et la grange situés sur le même site, et assurer la valorisation touristique et culturelle de cet ensemble ». Cette chapelle datait de 1838, construite par le propriétaire pour remplacer une

chapelle plus ancienne détruite, construite vers Kérusano, près du ruisseau Saint-Jacques. Cette restauration a partiellement eu lieu mais la chapelle est aujourd'hui en ruine totale, oubliée de tous. Il s'agissait d'une chapelle privée. Voici quelques années, une fille du propriétaire racontait comment son père recevait quelques pèlerins de Compostelle qui passaient par là dans les années 1990 ou avant. Il est trop tard aujourd'hui.

Les Biens privés ne peuvent être traités comme les Biens publics.

## Une conclusion provisoire s'impose :

Pas de pétition pour une sauvegarde  
sans proposition, même partielle pour une réutilisation.

L'IRJ justifie ses soutiens par des arguments de nature historique. Ils peuvent déboucher sur des actions d'information ou de formation. Comment Condé pourrait-il exploiter le fait d'être « le dernier témoin de l'intervention de saint Jacques au moment de la mort des condamnés » ? Spécialiste de saint Jacques, l'IRJ peut avoir des idées, à croiser avec celles de la mairie, de l'association de sauvegarde, de juristes et des organes de presse locaux, spécialistes de communication connaissant leur territoire.